

Université de Genève  
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation  
Section des sciences de l'éducation

**Les œuvres littéraires poétiques comme objet  
d'enseignement à l'école primaire genevoise :  
Quels changements dans les manuels de lecture entre  
1881 et 1987 ?**

Séminaire d'histoire sociale et culturelle de l'Education  
Le changement en éducation : entre mythes et réalités  
UF 742202

Semestre de printemps 2011

Avec Christian Alain Muller

Genève, mai 2011

Ariana Leite Da Silva  
18, rue Grange-Lévrier  
1220 Les Avanchets  
[leiteda0@etu.unige.ch](mailto:leiteda0@etu.unige.ch)

# **Plan de la présentation**

## Introduction

### 1. Analyse des préfaces

1.1 Présentation du manuel et exigences scolaires : quels liens entre la préface et le programme en vigueur ? (1881 et 1940)

1.2 Comparaison de deux préfaces (1971 et 1987) : fond et forme  
Présentée oralement

2. De la petite encyclopédie vers un manuel plus littérisé... et la poésie ?  
(1881-1911)

3. Les changements de la présentation du genre poétique dans les manuels de lecture de 1881 à 1987

3.1 Changements structurels : la table des matières

3.2 Variations : entre permanences, disparitions et réapparitions des poètes/poèmes : quels liens avec le contexte historico-éducatif ?

4. Conclusions

5. Bibliographie

6. Annexes

Cette présentation repose sur l'analyse et la comparaison des différents manuels de lecture destinés aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire, soit du degré supérieur de l'école primaire, avec pour fil conducteur la littérature poétique et son évolution.

La table des matières de chacun des manuels ainsi que leur préface ont été les principales observables pour cette analyse. Bien que cela puisse paraître superficiel voire insuffisant au premier abord, la préface et la table des matières, lorsque comparées entre elles, nous donnent déjà de nombreuses informations. Avant d'entrer dans le genre poétique, une vue d'ensemble, globale sur les différents changements, et donc une entrée par les préfaces semble pertinente.

## 1. Analyse des préfaces

La préface est l'élément auquel l'enseignant, le parent, l'élève ou plus généralement le lecteur se retrouve confronté en premier lieu. Bien qu'elle soit parfois négligée par celui-ci, la présentation du manuel reste révélatrice des idées pédagogiques qui « affectent » de fait la structure, comme le contenu du manuel qu'elle introduit.

### 1.1 Présentation du manuel et exigences scolaires

La préface du manuel de lecture décrit les buts, les objectifs en termes d'apprentissage pour les élèves concernés. Mais les objectifs du manuel de lecture correspondent-ils au programme ou au plan d'étude en vigueur ? Mise en perspective de deux manuels du corpus et des programmes d'études du français en vigueur, soit le manuel de 1881 (en correspondance avec le programme de 1888) et celui de 1940 (en lien avec le programme de 1942).

La préface du manuel de B. Dussaud et d'A. Gavard (Annexe 1a) se présente comme une suite de questions rhétoriques auxquelles l'auteur dont on ne connaît pas l'identité répond. « [...] le *Livre de lecture* est, avant tout, un livre d'étude ; c'est l'encyclopédie de l'enseignement primaire. »<sup>1</sup> Il s'agit en fait d'un « guide » pour les enfants afin de les aider sur certaines notions qui n'apparaissent pas dans « le programme des écoles ». Alors que dans le manuel, les termes de « minéralogie » « physique » et « d'animaux utiles, inutiles » apparaissent comme une description des contenus de la partie dite « scientifique » de l'ouvrage, ces mêmes termes apparaissent, cette fois-ci comme les contenus à étudier durant le 5<sup>e</sup> et ou le 6<sup>e</sup> degré du *Programme de l'enseignement dans les écoles primaires du canton de Genève* pour l'année scolaire 1888-1889 (Annexe 1b). Ces mêmes termes apparaissent sous la rubrique « Langue maternelle » et plus spécifiquement dans les « Leçons de choses ». Néanmoins, l'explicitation des attentes n'est pas développée. De plus, le terme de lecture n'apparaît que comme « expressive » ou d'« élocution ». En outre, le manuel de lecture utilisé dans les classes n'apparaît pas comme une référence à utiliser dans le cadre des objectifs officiels. Enfin, notons simplement qu'aucun des deux documents ne fait allusion à l'aspect poétique.

---

<sup>1</sup> Dussaud, B. et Gavard, A., *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande* (1881)

Quant au manuel des *Fleurs coupées* (Annexe 3a) et son programme respectif (Annexe 3b), nous pouvons remarquer, à l'inverse de l'analyse faite ci-dessus, que tant dans la forme que dans le contenu, de fortes similitudes sont présentes entre la préface et le programme, comme en témoigne le tableau comparatif suivant, mettant en évidence les mots, ou groupes de mots ayant la même signification dans les deux textes susmentionnés :

Préface du manuel 1940	Programme de 1942
« La lecture orale » « L'articulation, le rythme »	« Lecture et élocution » « Articulation distincte » « groupes rythmiques »
« Lecture expliquée »	« Lecture analytique »
« Elle a pour but de mettre le texte en pleine lumière, d'en dégager le contenu, les parties, l'impression générale, les expressions caractéristiques. »	« La leçon de lecture expliquée a pour but d'évoquer un texte de la façon la plus nette et la plus vivante. »
« Lecture expliquée ne doit pas consister en une leçon passe-partout, ou l'on traite des questions d'orthographe, de vocabulaire ou de grammaire. »	« La leçon de lecture expliquée n'est ni une leçon de vocabulaire ni une leçon de grammaire. »

En plus de constater une ressemblance frappante entre les termes des deux documents, nous pouvons remarquer que le programme propose une série de textes, tant pour l'étude de la grammaire, que d'autres cahiers d'enseignement pratique. Le manuel *Fleurs coupées* y figure aussi ainsi que la liste des textes proposés par le programme pour l'étude de la lecture analytique. Il est intéressant de noter que cette liste de textes proposée est retranscrite telle quelle dans la préface pour ce même objet d'études.

De part le fait que c'est le département de l'instruction publique qui publie les programmes d'enseignement primaire, nous pouvons émettre l'hypothèse que cette similitude flagrante résulte du fait que c'est également le DIP qui publie son manuel de lecture à cette même période. « [...] depuis la fin des années 1920 le Département de l'Instruction publique a pris la « décision d'éditer lui-même les ouvrages dont il a besoin pour les écoles » ; cela autant par souci d'économie, suite aux difficultés budgétaires récurrentes que connaît l'Etat cantonal pendant l'Entre-deux-guerres, que pour avoir les mains entièrement libres. [...] A la fin de 1936, une commission interne au DIP est donc nommée avec pour mandat d'élaborer un nouveau livre de lecture [...] en remplacement du Mercier et Marti. La commission formée de quatorze membres est présidée par Albert Atzenwiler lui-même. »<sup>2</sup>

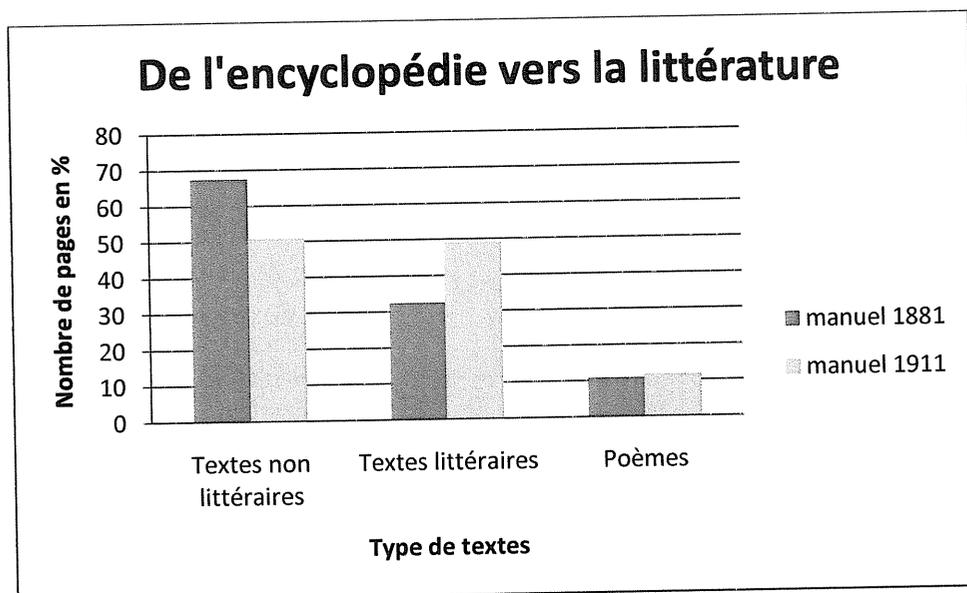
<sup>2</sup> Muller, C.A. (2007), Thèse p.555

Du point de vue de la poésie, celle-ci apparaît dans la préface comme un moyen de travailler la lecture orale ou encore comme support de travail pour la lecture explicative (quatre poèmes apparaissent dans le corpus de la préface et du programme).

### 1.2 Comparaison des préfaces des manuels de *Horizons* (1971) et *Selectures* (1987) : Présentation des annexes 4 et 5 oralement

## 2. De la petite encyclopédie vers un manuel plus littérisé... et la poésie ? (1881-1911)

Les transformations des tables des matières, tant dans leur contenu que leur structure nous permet de dire que la littérature a pris au fil des années une place de plus en plus importante au sein du manuel de lecture.



Cependant, malgré l'augmentation des textes littéraires, le nombre de poèmes, lui n'augmente que de moins d'1%. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes intéressés de plus près au genre poétique et son évolution dans les manuels de lecture.

## 3. Les changements de la présentation du genre poétique dans les manuels de lecture de 1881 à 1987

### 3.1 Changements structurels : la table des matières

Alors que dans le manuel de 1881 (B. Dussaud & A. Gavard), la poésie n'est divisée qu'en deux parties (« dialogues en vers » et « poésie narrative et lyrique », annexe 6), la partie poétique du manuel de 1911 (L. Mercier & A. Marti, annexe 7) distingue sept sous-catégories : « Fables ; La famille et l'enfant ; La campagne, le travail ; Les animaux ; La nature, les fleurs ; Poésies diverses ; La patrie ». Les deux tables des matières mises en

parallèle ont permis de révéler le principal changement de la « catégorie poétique ». Nous pouvons supposer une volonté « d'éveiller la curiosité et d'exciter l'intérêt »<sup>3</sup> des jeunes lecteurs en les répartissant, de manière visible, selon les différents thèmes.

De plus, le nom des poètes, qui n'apparaissait, dans le manuel de 1881, que dans l'ouvrage lui-même (avant le poème en question) est enfin transcrit de manière plus apparente dans la table des matières.

Le manuel de lecture suivant (1940), *Fleurs coupées* (annexe 8) pris en compte dans l'analyse, inscrit dans sa table des matières les thèmes suivants : La nature ; Les animaux ; Notre pays ; Descriptions et portraits ; Activités humaines ; Scènes et récits ; Contes et légendes ; Récits bibliques ; Fables ; Correspondance ; Histoire. En les citant de cette manière, nous pourrions croire que les catégories mentionnées sont, comme dans les manuels de 1881 et 1911, séparées en deux grandes parties (scientifique et littéraire). En observant la table des matières, nous pouvons toutefois observer que des «(poésie)» (19 au total, 29 si l'on considère les fables en vers de La Fontaine) se sont immiscées dans six des douze chapitres. Ainsi, dans un seul et même chapitre comme « les animaux », se côtoient ornithologues (Pierre Boven), romanciers (Louis Pergaud qui écrit des récits animaliers), des médecins-écrivains (Commandant Charcot) ou encore des poètes (Francis Jammes).

Ce changement indique, comme la commission le dit elle-même dans sa préface, qu'elle a mis de côté « les textes purement didactiques » et n'a « conservé que ceux qui, outre leur valeur scientifique, possèdent des qualités de forme propres à susciter l'intérêt des enfants. »

Cette littérisation est le reflet de ce que l'on tente d'inculquer aux élèves, c'est-à-dire « la langue légitime et ses référents culturels »<sup>4</sup> « Ainsi, le livre de lecture de 1940 vise aussi bien à *inculquer* le langage des élites cultivées qu'à *tester* la capacité des élèves issus des classes populaires à se l'approprier. »<sup>5</sup>

Aussi, comme en atteste le rapport des résolutions du 23<sup>e</sup> congrès de la Société pédagogique romande de 1932, soit 8 ans avant la parution de *Fleurs coupées* :

« La « crise » du français est indéniable, mais elle sévit avec plus ou moins d'intensité suivant le degré de culture des individus et selon l'action que la langue instinctive ou parlée exerce sur la langue conventionnelle ou écrite. Elle doit son origine : a) à des bouleversements politiques, sociaux et économiques. b) au caprice, à l'apathie ou à l'ignorance de ceux qui parlent et écrivent. c) à l'abus du sport, du cinéma[...]Tout en faisant la part de l'évolution nécessaire, l'école peut dans la mesure de ses forces, combattre la corruption du langage, en permettant enfin à l'enfant de comprendre ce qu'il lit et d'exprimer ce qu'il pense, en éveillant chez lui le goût de la lecture, l'amour et le respect de sa langue. »<sup>6</sup>

<sup>3</sup> Préface, Mercier, L. et Marti, A., *Livre de lecture à 'usage du degré supérieur des Ecoles primaires*, (1911) (Annexe 2)

<sup>4</sup> Muller, C.A. (2007), Thèse p.624

<sup>5</sup> Ibid. (2007)

<sup>6</sup> Résolutions des congrès de la SPG (1932), p.40

Le manuel de lecture est alors un moyen privilégié de mettre cette idée en pratique en suscitant l'intérêt des élèves.

La « dispersion » de poèmes à travers les différents « chapitres » de la table des matières, nous la retrouvons également dans le manuel *Horizons* (annexe 9) mais sous une toute autre forme. En effet, le manuel de 1971 classe ces textes « par auteur, dans l'ordre alphabétique ». Le département de l'instruction publique, entité qui signe la préface, souligne « l'originalité » du manuel « dans ses intentions et dans sa forme »<sup>7</sup>. En effet, « les textes ne sont pas répartis selon les centres d'intérêts devenus traditionnels dans les manuels genevois, mais classés par auteur. »<sup>8</sup> On devine ici une remarque critique envers les manuels antérieurs qui clamaient dans leurs préfaces que « l'enfant ne lit bien que ce qu'il lit avec plaisir » et de ce fait qu'il fallait « réunir dans chacune des parties (du) recueil des morceaux propres à éveiller la curiosité et à exciter l'intérêt (des) jeunes lecteurs. »<sup>9</sup>

Dans cette table des matières, on ne retrouve alors que des textes littéraires, parsemés de (poésie) et de (conte) lorsque le texte concerné en est une/un. A travers ce manuel, et en nous référant aux tables des matières analysées précédemment, nous pouvons observer le cheminement, et l'évolution de la « grande littérature », des grands poètes tels que Appolinaire, Prévert ou Verlaine dans les manuels de lecture scolaire. Le manuel « utilisé dès 1971, marque l'aboutissement de cette longue mutation puisqu'il est à la fois le plus francophile et le plus « cultivé » de ces manuels sur un siècle, au point d'être complètement « littérisé ».<sup>10</sup>

Pour terminer avec le dernier manuel de lecture (toujours en vigueur dans les classes aujourd'hui), la conférence romande des chefs de département de l'instruction publique de la suisse romande et du Tessin se montre originale dans sa manière de présenter la table des matières de *Selectures* (1987), puisqu'il n'y en a pas une, mais deux (annexe 10). En effet, la table des matières est présentée tantôt par thèmes, tantôt par genres. Les poèmes se retrouvent alors soit « dispersés » « Au pays de l'étrange et du rêve », dans « voyages et découvertes », dans « le monde animal », « A la recherche du temps passé », dans « énigmes et aventures », dans « notre sociétés » ou dans « Divers »; soit regroupés sous la catégorie « Poèmes/chansons ». Là encore, on peut constater que le nombre de poème a considérablement diminué par rapport au manuel de lecture précédant, en faveur de nombreux « extraits de bandes dessinées » et autres « textes scientifiques » comme « Pourquoi n'a-t-on pas mal quand on coupe ongles et cheveux ? ».

### 3.2 Variations : entre permanences, disparitions et réapparitions des poètes et des poèmes. Quel lien avec le contexte historico-éducatif ?

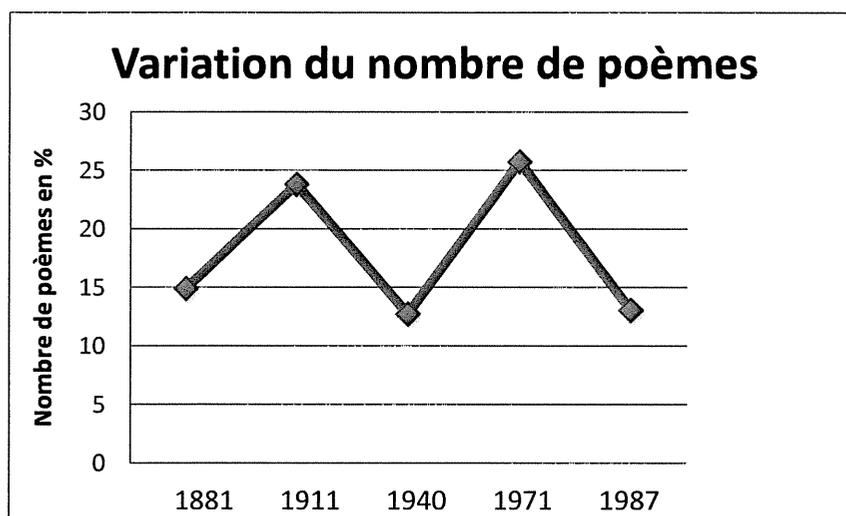
Lorsque l'on compte le nombre de poèmes (et fables en vers) contenu dans les divers manuels, l'on remarque une évolution « en M », comme le graphique ci-dessous l'atteste (pourcentage effectué en rapport avec le nombre total de textes présents dans le manuel).

<sup>7</sup> Préface du manuel *Horizons* (1971).

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Préface de Mercier, L. et Marti, A., *Livre de lecture à usage du degré supérieur des Ecoles primaires*, (1911)

<sup>10</sup> Muller, C.A. (2007), Thèse p.624



?  
caractère littéraire

Parmi les phénomènes de récurrence ou de variations des poèmes contenus dans les manuels, deux ont particulièrement retenus notre attention : le premier concerne la place importante de l'œuvre de La Fontaine; le second concerne le rapport au « patriotisme ».

Tout d'abord, Jean de la Fontaine (1621-1695) poète français, reste, dans les manuels de lecture, l'auteur le plus cité pendant près de 70 ans. En effet, dans le manuel de 1881, on compte cinq fables en vers ; dans celui de 1911, sept fables et un poème, tandis qu'en 1940, le chapitre « Fables » ne contient que les siennes, et ce pas moins de dix fois. Ces œuvres disparaissent alors complètement des manuels dès 1971 (avec le manuel *Horizons*). Mise à part cette régularité dans l'apparition assez conséquente de ses textes, aucun d'entre eux ne reste fidèle aux trois manuels. On remarque néanmoins des réapparitions de certaines fables après une courte absence, comme l'illustre le tableau ci-dessous:

Manuel 1881	Manuel 1911	Manuel 1940
Le chêne et le roseau	Le chêne et le roseau	
	Le renard et le bouc	Le renard et le bouc
Le lion et le rat		Le lion et le rat
Le héron		Le héron

La visée explicite de moralisation des fables de La Fontaine, ne sont pas sans liens avec la « mission civilisatrice » que se donne l'école :

« Pour sa part, l'école doit ainsi s'attacher autant à l'instruction de savoirs liés à la civilisation écrite qu'à l'éducation à des normes morales qui forment un fait de civilisation : la maîtrise du corps, de l'esprit et du langage sont indissociables. Cibles de cette ambition civilisatrice, les parents étrangers et leurs enfants sont en première ligne car ils sont nombreux dans les milieux populaires et plus éloignés, semble-t-il,

des normes de la forme scolaire qu'ils ont donc logiquement plus de mal à accepter. »<sup>11</sup>

Enfin, l'on comprend que le manuel scolaire est un moyen efficace pour accomplir cette mission, puisque :

« Le livre est amené à circuler entre ces deux espaces que sont l'école et la maison pour les « tâches » (devoirs à domicile) ou la révision des leçons du jour. Par cette circulation même de l'objet entre l'espace scolaire et l'espace familial, on vise à ce que le manuel participe, via les élèves de l'école « populaire », à une entreprise de moralisation des familles des classes populaires dans la mesure où leur concours est requis dans la tâche de moraliser leur progéniture. »<sup>12</sup>

Autre phénomène rencontré dans le genre poétique, la thématique de la patrie apparaît, notamment dans les trois tables des matières des premiers manuels analysés, soit ceux de 1881, 1911 et 1940.

En effet, dans le premier manuel (Dussaud & Gavard, annexe 6), trois poèmes sont directement liés à des idées d'ordre patriotique (dont « le serment des trois Suisses »). Nous pouvons mettre en lien cette récurrence avec l'une des fonctions assignée à l'instruction publique en 1872 est exprimée comme suit :

« Les républiques dans lesquelles l'instruction était le plus avancée ont donné l'exemple des plus grandes vertus civiques ; cette vérité n'a rien perdu de sa force, et, de nos jours aussi, l'instruction seule produit dans le cœur des citoyens cet ardent amour qui l'attache à la patrie, ce patriotisme d'autant plus invincible qu'il est plus éclairé »<sup>13</sup>

Dans le manuel de L. Mercier et A. Marti de 1911 (annexe 7), c'est tout un chapitre poétique qui est dédié à « la patrie » avec onze poèmes dont trois (« 1602 », « 1291 » et « Nicolas de Flue ») écrits par Virgile Rossel (1858-1933) homme politique, juriste, historien et poète suisse. Le 19<sup>e</sup> congrès de la SPR décrit, en 1914, trois raisons qui expriment l'« l'importance capitale de l'éducation civique et la culture nationale à l'école primaire pour le peuple suisse » :

« [...] a) parce que les droits étendus qu'il possède lui imposent une responsabilité particulière ; b) parce qu'il n'a aucune unité de race, de langue ou de religion ; c) parce que l'invasion des idées et des mœurs étrangères met en péril son esprit national. La culture du patriotisme relève davantage de l'éducation de la sensibilité que de l'instruction et de la culture intellectuelle. Pour être efficace, elle doit agir sur le cœur de l'enfant. La personnalité du maître joue ici un rôle essentiel. »<sup>14</sup>

Parmi les branches du programme qui se prêtent le mieux à cette éducation civique et à la culture nationale unificatrice, « la lecture et la récitation » sont citées.

<sup>11</sup> Muller, C.A. (2007), Thèse pp.80-81

<sup>12</sup> Ibid. (2007) pp.521-522

<sup>13</sup> Mémorial des séances du grand conseil, (1872) p.1366

<sup>14</sup> Résolutions des congrès de la SPR (1932), p.29

Bien que le 24<sup>e</sup> congrès de la SPR, énonce encore en 1936 que « L'éducation patriotique insistera » sur le fait de « [...] faire sentir la solidarité entre Suisses, mettre au cœur des adolescents le désir de rendre son pays grand par la valeur morale et par la pratique de la justice. »<sup>15</sup>, nous ne retrouvons, dans le manuel *Fleurs coupées*, plus qu'un seul poème qui apparaît sous la rubrique « Notre pays ».

Le manuel scolaire reste alors un moyen efficace pour contribuer au sentiment patriotique de ses lecteurs, et est aussi selon Alain Choppin, « aujourd'hui encore, ressenti comme un produit national, au même titre que la monnaie ou le timbre-poste » car « la plupart des Etats (ont cherché) à se constituer [...] une production scolaire nationale, conforme aux options politiques, aux valeurs idéologiques et à la langue que le pouvoir entendait promouvoir. »<sup>16</sup>

#### 4. Conclusion

En conclusion, nous avons vu que le genre poétique, dans la manière dont il a été présenté dans les manuels de lecture s'est modifié avec le temps. Toujours présent tout en variant autant la présence de poètes contemporains ou non, que le nombre de poèmes, il reste à se demander quelle place a véritablement le genre poétique dans les pratiques d'enseignement primaire d'aujourd'hui.

« La poésie sollicite la langue là où personne ne le fait, elle récuse les parlers ordinaires et utilitaires, les stéréotypes, les formules usées... [...] Elle s'inscrit au croisement de deux domaines que l'école a plutôt coutume de tenir disjoints quand elle identifie les territoires de la maîtrise de la langue et de l'éducation artistique. [...] Il ne s'agit pas de revenir à on ne sait quelle célébration de belles œuvres patrimoniales devant lesquelles faire révérence mais de choisir délibérément qu'à travers des pratiques et grâce à des rencontres avec des œuvres et avec des créateurs, l'école " fasse culture ", sollicite le, les et des sens, c'est-à-dire valorise et nourrisse la capacité d'humanité de chacun »<sup>17</sup>

---

<sup>15</sup> Résolutions des congrès de la SPR (1936), P.41

<sup>16</sup> Alain Choppin, p.5 (1993)

<sup>17</sup> Rapport du ministère de l'éducation nationale (France) éducol

[http://media.education.gouv.fr/file/ecole/86/1/dossier-poesie\\_113861.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/ecole/86/1/dossier-poesie_113861.pdf) (Alain Borer).

## 5. Bibliographie

### Manuels de lecture

Dussaud, B. et Gavard, A., *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande. Degré supérieur*, Lausanne, Blanc, Imer et Lebet libraires-éditeurs, 1881.

Mercier, L. et Marti, A., *Livre de lecture à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires*, Genève, ATAR, 1911.

*Fleurs coupées. Choix de textes littéraires pour le 5e degré de l'école primaire*, Genève, DIP, 1940.

*Horizons : choix de textes littéraires destinés aux élèves de 6e année*, Genève, DIP, 1971.

*Selectures : choix de textes littéraires destinés aux élèves de 5e année*, Genève, DIP, 1987.

### Programmes, Plan d'études

Programme de l'enseignement dans les écoles enfantines et dans les écoles primaires du Canton de Genève pour l'année scolaire 1888-1889, Genève, 1888

Programme enseignement primaire, Genève, 1942

### Autres documents :

Choppin, A., « Introduction », in *Histoire de l'éducation : Manuels scolaires, Etats et sociétés, XIXe-XXe siècle*, n°58 (numéro spécial), mai 1993, pp. 5-7.

Extrait du « rapport de la commission [du Grand Conseil] sur le projet de loi de l'Instruction publique », *Mémorial des séances du Grand Conseil*, 1872, Genève (p.1366)

Muller, C.A.(2007) Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaires de l'enseignement obligatoire à Genève au XXe siècle (1872-1969). Genève : Université de Genève

Résolutions des congrès de la Société pédagogique romande (1866-2003)

Alain Borer, (2004). Rapport du ministère de l'éducation nationale (France) éducol ; *La poésie à l'école* [http://media.education.gouv.fr/file/ecole/86/1/dossier-poesie\\_113861.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/ecole/86/1/dossier-poesie_113861.pdf)  
Rapport du ministère de l'éducation nationale (France) éducol